

Questions orales

bilingue, et je serais le dernier à mettre en doute sa compétence sous prétexte qu'il a un jour décidé de s'allier à la famille d'un ancien ministre.

Des voix: Bravo!

* * *

[Français]

L'ADMINISTRATION

L'ENTENTE SUR LE CHARBON DU CAP-BRETON—ON DEMANDE POURQUOI LE GOUVERNEMENT REFUSE DE FAIRE UNE ENQUÊTE

L'hon. Roch La Salle (Joliette): Madame le Président, ma question s'adresse également au très honorable premier ministre. Au cours de la fin de semaine dernière, beaucoup de citoyens se sont posé une question à savoir: Pourquoi le premier ministre n'ordonne-t-il pas une enquête en profondeur sur toute cette triste histoire de M. Gillespie? Je leur ai donc répondu: Je le demanderai au premier ministre. Alors, est-ce que ce dernier pourrait indiquer à la Chambre de façon précise la raison pour laquelle il refuse de faire faire une enquête qui pourrait apporter aux citoyens toute la lumière qu'ils désirent avoir sur cette histoire?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, puisque le député veut que j'effectue son travail, je lui dirai comment il pourra répondre aux gens de sa circonscription qui ont ces inquiétudes. Je leur dirais de considérer que M. Gillespie est d'abord entré en contact avec le gouvernement de la Nouvelle-Écosse, un gouvernement conservateur; que l'argent qui était destiné à ce projet devait être versé par le gouvernement conservateur de la Nouvelle-Écosse; qu'il s'agit d'un travail qui va profiter aux ouvriers de la Nouvelle-Écosse et aux Canadiens en général, puisqu'il tendrait à nous rendre moins dépendants du pétrole importé. Je dirais, de plus, aux contribuables de la circonscription du député que le projet a été annoncé publiquement par le premier ministre de la Nouvelle-Écosse sur une tribune où était présent le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. MacEachen) et député de Cape Breton Highlands—Canso. J'ajouterais que tout cela a été fait au vu et au su de tout le monde, et que seuls des esprits torturés pouvaient voir un scandale dans quelque chose qui s'est fait ouvertement il y a plus de deux ans, qui est au profit des gens de la Nouvelle-Écosse, et qui a été fait précisément à la demande du gouvernement conservateur de la Nouvelle-Écosse. Si le député n'a pas assez de conservateurs dans sa circonscription pour avoir foi dans le gouvernement conservateur de la Nouvelle-Écosse, il pourrait peut-être se tourner vers des libéraux qui comprennent ces choses!

M. La Salle: Madame le Président, je désire poser une question supplémentaire.

Le premier ministre devrait se souvenir qu'il y a beaucoup de conservateurs dans ma circonscription!

M. Prud'homme: Beaucoup de péquistes aussi!

M. La Salle: Avec 14,000 voix de majorité, madame le Président, cela fait beaucoup de conservateurs!

Comme le premier ministre semble très à l'aise pour répondre à ces questions, raison de plus pour lui poser la question suivante: Étant donné que le ministre des Finances aujourd'hui a dû lui mentir dans un premier temps et s'excuser par la suite, ce qui a forcé . . .

Mme le Président: A l'ordre! L'honorable député voudrait peut-être reformuler sa phrase, car il a utilisé une expression que je ne peux pas permettre à la Chambre.

M. La Salle: Alors, madame le Président, j'aurais probablement dû dire que le ministre avait induit le très honorable premier ministre en erreur, qui, lui, a induit la Chambre en erreur. J'aurais dû dire tout cela. Il y a eu des excuses à tout cela. Étant donné les circonstances, pour le public, je pense que cela est nettement insuffisant et je voudrais demander, encore une fois, au nom de la population qui s'inquiète, pour quelle raison véritable, et si c'est si facile, pourquoi le très honorable premier ministre n'ordonne pas une enquête pour clarifier cette histoire aux yeux du grand public. Cela est important, je pense, et le très honorable premier ministre du Canada en est conscient.

M. Trudeau: Madame le Président, je ne sais pas si vous avez remarqué le sourire sur les lèvres du député de Joliette, parce qu'il a dit qu'il y avait beaucoup de conservateurs dans sa circonscription. Chacun se souvient que, lorsqu'il a commencé sa dernière campagne, il a fait un appel exprès aux séparatistes pour qu'ils l'appuient . . .

M. La Salle: Là, vous mentez! Là, vous mentez effrontément!

M. Trudeau: Madame le Président, deux fois dans deux phrases . . .

M. La Salle: Le très honorable premier ministre n'a pas le droit de mentir!

M. Trudeau: . . . deux fois dans deux phrases, le député accuse d'abord le ministre de l'Énergie et ensuite moi-même de mentir. Il n'a pas retiré ses paroles dans aucun des cas. Donc, madame le Président, je vous demanderais de lui demander non seulement de corriger ses expressions, mais de les retirer.

● (1500)

Mme le Président: L'honorable député de Joliette (M. La Salle) a de nouveau utilisé l'expression «mentir». Est-ce qu'il voudrait retirer cette parole? La première fois, je lui ai permis de reformuler sa phrase, mais la deuxième fois, c'est un peu beaucoup! Alors, il faudrait qu'il retire ses paroles.

M. La Salle: Madame le Président, je suis disposé à retirer mes paroles si le très honorable premier ministre (M. Trudeau) veut retirer les siennes. Il a menti . . .

Mme le Président: A l'ordre! Ce n'est pas conditionnel. Il faut les retirer purement et simplement, ce n'est pas conditionnel. Si jamais le très honorable premier ministre utilisait des paroles non parlementaires, lui aussi devrait les retirer. Alors, c'est au tour du député de Joliette.